Zeitschrift: Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 84 (1970)

Heft: 2-3

Artikel: Notes à propos du lion de Philippe d'Alsace comte de Flandre

Autor: Harmignies, Roger

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746305

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notes à propos du lion de Philippe d'Alsace Comte de Flandre

par Roger Harmignies
Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique

Dans une communication au Congrès de La Haye en 1964, nous avions notamment tenté de trouver une explication à l'apparition du lion comme emblème du comté de Flandre et effleuré la question de ses couleurs d'origine [1]. *Divers éléments nous amènent à revoir ce problème dans son ensemble.*

Selon la tradition, le premier emblème des comtes flamands fut un écu ou une bannière au gironné d'or et d'azur chargé en cœur d'un écusson de gueules. Cette bannière gironnée de huit pièces se retrouve dans les *Chroniques de Flandre*, à la représentation de la bataille de Mons-en-Pévèle en 1304 [2]; l'écu gironné de douze pièces accompagne les portraits des comtes peints vers 1400 par Jan van Hasselt et Broederlam à Notre-Dame de Courtrai (pour Philippe d'Alsace, on y voit le gironné et le lion); en octobre 1816, un arrêté du roi Guillaume des Pays-Bas octroie à la province de Flandre occidentale un écu parti du gironné de douze pièces et du lion, que nous connaissons toujours.

La bannière de 1304 est sans aucun doute la transposition d'un insigne plus ancien dessiné sur un bouclier; c'est la raison pour laquelle il y a un écusson en cœur, de la forme des écus d'armes de l'époque. De quoi on déduit logiquement qu'à chaque forme de bouclier a dû correspondre une forme de l'écusson central, ce qui nous mène tout droit, à l'époque du bouclier circulaire, ovale ou en toupie, à une figure centrale ronde, à un « umbo ». Ces boucliers à ombon sont, comme on le sait, courants dans le monde franc des Xe et XIe siècles; tout naturellement ce renforcement central du bouclier a appelé une décoration du champ par des motifs rayonnants pour des raisons non seulement esthétiques, mais également symboliques. L'ombon évoque irrésistiblement le soleil dans le firmament, d'où partent des rayons rectilignes ou ondoyants; c'est le motif universel de la roue solaire que l'on retrouve sur tous les continents à toutes les époques : cela va de la simple roue à l'escarboucle, au triskèle, à la croix gammée. Le culte solaire était encore vivace dans nos régions à cette époque et il faudra bien des efforts à l'Eglise pour l'incorporer, faute de pouvoir le supprimer, ainsi que nous allons le voir plus loin.

De ce qui précède, on peut donc conclure que le premier emblème des princes flamands est le soleil, rouge comme au couchant sur la mer, rayonnant d'or dans l'azur du ciel. Cet emblème semble cependant n'avoir rien de bien spécifique à ces comtes, il est commun à tout l'Extrême-Occident. De quand daterait-il comme insigne personnel ou dynastique ? c'est impossible à dire.

Deux des panneaux de Notre-Dame de Courtrai donnent le gironné ondé de huit pièces en franc-quartier seulement (l'image de la roue solaire y est frappante) et, pour Baudouin Bras de Fer le champ de l'écu est occupé par un dragon, qui renforce précisément l'idée solaire et amorce la transposition vers le lion. La signification symbolique du lion est en effet très voi-

[1] *Origine et formation des blasons des provinces belges — Les Lions de Flandre et de Brabant de 1162 à 1234*, in « Recueil du VIIe Congrès Intern. des Sc. généalogique et héraldique », La Haye 1964, p. 171 et ss.

[2] Bibliothèque Nationale, Paris, ms. français 2799, f° 144 recto.

sine de celle du dragon. Celui-ci est l'agent organisateur et condensateur de l'énergie de l'Univers; le lion est l'expression de l'énergie condensatrice par opposition à l'énergie expansive. Les dragons qui apparaissent en grand nombre sur les boucliers de l'an mil (voyez la tapisserie de Bayeux) symbolisent le soleil. Ils se transforment sous des influences diverses en panthées, puis ici en léopards (spécialement chez les Aquitains et les Angevins et les Danois) et ailleurs en lions au début du XIIe siècle. D'autre part, l'Eglise — par l'intermédiaire des clercs auteurs de chansons de geste notamment — a toujours œuvré, en ces temps où le christianisme n'était guère fort ancré dans les masses (et même les élites...) de manière à ce que tout symbole païen soit christianisé et que s'y attache désormais un sens conforme à la foi romaine au lieu de son ancienne signification préchrétienne. Le culte du soleil et de la lune était resté extrêmement vivace à l'époque postcarolingienne; il n'est que de voir les innombrables représentations solaires et lunaires qui accompagnent la croix ou les figures du Christ et de la Vierge, où bien souvent on ne distingue pas exactement lesquels des signes sont destinés à mettre les autres en valeur. Mais il est évident que le Christ a fini par absorber le dieu solaire, et que tous les signes qui avaient à faire avec le soleil ont été rapportés au Christ. Du dragon-soleil transformé sur le continent en lion-soleil, on est passé ainsi au lion de Juda, qui est le Christ lui-même. Ce qui explique le choix primordial du lion dans les débuts de l'héraldique.

Dans le cas du comté de Flandre, au gironné solaire se substitue un lion-soleil christianisé. *Le lion de Flandre est le doublet du gironné.* Il ne faut pas oublier que c'est à la cour de Flandre que Chrétien de Troyes a écrit son conte du *Chevalier au lion*, commandé par Philippe d'Alsace; ce conte comme tant d'autres s'efforce de repenser et de corriger en les christianisant les thèmes hermétiques de la proto-héraldique. Philippe d'Alsace, fils de Sibylle d'Anjou, petit-fils du roi Foulques de Jérusalem, eut à n'en pas douter le goût et le sens du symbolisme : *son lion de 1162 est le Christ, le soleil avec la grâce en plus, que le gironné n'exprimait pas.* Et ne perdons pas de vue non plus que ce lion apparaît quand Philippe est régent, son père Thierry étant en pèlerinage en Terre sainte pour la troisième fois.

Les origines préhéraldiques du lion de Philippe d'Alsace devaient encore être transparentes à la fin du siècle. En effet, Guillaume le Breton, historiographe de Philippe-Auguste, met les paroles suivantes dans la bouche du comte au moment de sa rupture avec le roi : « *Nil, ait, est actum, nisi Flandro milite portas Parisius frango, nisi Parvo Ponte dracones aut medio vici vexillum pono Chalauri* [3]. » Il y a dans cette phrase deux mots surprenants et bien instructifs : dracones et Chalaurus. Pour le chroniqueur, les enseignes militaires flamandes sont donc des dragons (comme en pays norrois), ce qui est déjà significatif. D'autre part, si l'on a toujours su que les « Klauwaarts » étaient les partisans du comte, du lion de Flandre au début du XIVe siècle, on rattache toujours ce mot à « klauw » griffe, pensant à celles du lion flamand qui semble vouloir agripper les lis de France; cette étymologie est insuffisante : il faut remonter plus haut dans le temps puisque voilà que vers 1180-1185 la bannière de Flandre est dite « Chalaurus » ou « Klauwer ». Le lion est donc désigné comme un animal griffu, autrement dit un griffon. Or le griffon n'est qu'une variante, une déformation du dragon, ces dragons dont parle également le texte. La phrase se traduit dès lors comme ceci : « *Rien, dit-il, n'est terminé, que je n'aie forcé les portes de Paris avec l'armée de Flandre et, du Griffon (= lion), planté les dragons (= étendards) au Petit-Pont ou la bannière au centre de la Cité.* » Pour les

[3] Cité en note par H. Pirenne : *Histoire de Belgique*, livre II, chap. II : « La politique féodale jusqu'à la bataille de Bouvines », note 29.

contemporains, ce lion de Flandre est toujours bien le dragon-soleil dont nous avons parlé plus haut.

Quelles étaient les couleurs de ce lion en 1162 ? Nous avons dit et nous disons encore que les assertions de Gevaert sont erronées [4], selon lesquelles : 1° « le comte de Flandre répudie le signe de ses origines féodales françaises, adopte la figure héraldique des princes lotharingiens indépendants et arbore les couleurs de l'Empire, le jaune et le noir » et 2°) le blason de Flandre occidentale constituerait une « juxtaposition vraisemblablement irréfléchie des deux symboles historiques de la Flandre, celui de la dépendance et celui de la liberté. » Le gironné n'était pas un insigne féodal français, loin de là; le lion flamand est la traduction du gironné (en quoi les armoiries de la West-Flandre sont un pléonasme!) et ce lion est antérieur aux lions lotharingiens; les couleurs de l'Empire (ou de l'Empereur) ne seront le jaune et le noir qu'à la fin du siècle voire en 1214 à Bouvines. La seule chose à retenir de tout cela, c'est qu'à un certain moment, un comte de Flandre modifia les couleurs de son insigne dans son écu, sur sa bannière et à son cimier.

Il est certain que le lion de Flandre est de sable sur champ d'or à partir de Baudouin VIII (comte de Hainaut (V) en 1171, comte de Namur (I) en 1188, comte de Flandre (VIII) de 1191 à 1194, † 1195) et qu'il est alors fixé définitivement; tous les descendants de Baudouin VIII le portent ainsi, avec des brisures de gueules. Baudouin est connu pour avoir été le champion de l'Empereur et du parti gibelin en Lothier et il en portait certainement les couleurs : son comté de Hainaut porte chevronné d'or et de sable. En 1191, devenant comte de Flandre du chef de sa femme, sœur de Philippe d'Alsace, Baudouin de Hainaut adopte le lion de Flandre; mais le trouve-t-il déjà de sable sur or ou bien applique-t-il les couleurs gibelines à un insigne qui en avait d'autres sous le règne précédent ? Autrement dit, est-ce que Philippe d'Alsace avait le lion flamand que nous connaissons maintenant ou un autre ?

Certains ont envisagé un aspect terre à terre et artisanal de la question des couleurs des premiers écus à figure animale : il est plus facile de peindre un lion en noir sur un fond de métal que de peindre tout un écu et d'y mettre ensuite un lion doré. Mais les boucliers étaient en bois, recouverts de cuir bouilli, peints et ornés parfois d'un meuble découpé dans une feuille de métal, riveté sur l'écu de bois. Il n'y a donc pas de raison pour préférer un lion peint en noir à un lion doré. De plus, il est impensable de peindre en noir un symbole solaire et *a fortiori* une figure représentant symboliquement le Christ! Tous les premiers lions sont d'or, et celui de Philippe d'Alsace est un des tout premiers. Attesté en 1162 (datant peut-être d'un an ou deux avant), il n'a pour prédécesseurs que ceux d'Henri de Saxe (1144) et de son oncle Guelf de Toscane (1152), ceux de Geoffroy d'Anjou (1151 ou même 1127 (?), mais ce sont des panthées) et de son fils Guillaume (vers 1160-1163). Les lions et léopards qui surgissent ensuite dans les blasons sont postérieurs d'un bon quart de siècle : citons Canut VI de Danemark (1190), Hugues de Saint Pol (1190), Henri de Brabant (aussi vers 1190), Richard d'Angleterre (1195), le comte de Hollande (1198). Ces lions-là ont une tout autre signification : ce sont des insignes politiques, ce que le lion de Flandre deviendra précisément lui aussi sous Baudouin VIII à partir de 1191-1194.

Si, comme il est probable, le premier lion de Philippe d'Alsace est d'or, il ne put être posé que sur un champ de gueules, comme ceux de Saxe et d'Angleterre, le rouge étant couleur souveraine par excellence dans tous les symbolismes. Il faut d'ailleurs relever ici des survivances de ces couleurs primitives flamandes. En 1191, au décès du comte Philippe, un important

[4] GEVAERT E., *Héraldique des Provinces belges*, Bruxelles 1921, p. 27 et 57.

territoire quitte la mouvance flamande, c'est l'Artois, constitué dès 1169 en douaire à sa nièce Isabelle de Hainaut, épouse de Philippe-Auguste roi de France; Arras, capitale de l'Artois, porte de gueules au lion d'or (chargé ultérieurement d'un issu de France). Ce lion est celui de Flandre, on n'en a jamais douté, mais les couleurs ont toujours paru inexplicables; elles sont cependant justifiées si ce sont celles du lion flamand de 1162 à 1191 [5]. Autre chose : de tous temps Ostende a eu les couleurs rouge et jaune, alors que son blason est d'or avec des meubles de sable; d'où proviendraient ces couleurs ? Sans doute aussi d'une réminiscence, tout comme en Brabant où, malgré l'écu de sable au lion d'or, les drapeaux et pavillons restent rouge et blanc. En Vermandois, les sénéchaux auraient porté selon certains armoriaux [6] d'or au lion de gueules. Comme le Vermandois (capétien) a pour armes depuis 1135-1146 le fameux échiqueté d'or et d'azur, il faut donc bien rechercher un moment de son histoire où le comte régnant portait d'autres couleurs; or Philippe d'Alsace fut comte de Vermandois du chef de sa femme de 1167 à 1182; n'est-ce pas là l'origine de ce lion vermandisien (aux couleurs inversées) ? La thèse du Jhr. Beelaerts van Blokland [7] selon laquelle Philippe d'Alsace aurait pu choisir le lion comme insigne à la suite de l'appel du pape Alexandre III pour la défense des droits de l'Eglise contre Frédéric Barberousse en 1160, n'est pas à rejeter; elle confirmerait notre propos, le lion étant l'emblème du Christ et les couleurs rouge et or celles de Rome.

La ligne des princes trente ans plus tard se servit de l'insigne du lion dans un but exclusivement politique, toujours opposé aux prérogatives impériales. Il appartiendra, à ce moment-là à Baudouin VIII successeur de Philippe, de faire passer le lion-soleil-Christ au rang des insignes politiques également, en changeant ses couleurs romaines ou solaires en couleurs impériales. Toute la symbolique initiale du lion de Philippe d'Alsace disparaît alors et l'on se trouve en présence d'un emblème politiquement contradictoire : un lion, symbole anti-impérial, peint aux couleurs de l'Empereur! C'est aussi une des raisons pour lesquelles nous ne croyons pas pouvoir supposer que Philippe ait pu modifier lui-même ses couleurs en 1181-1182 après sa rupture avec le roi de France. Si le comte alla jusqu'à solliciter Barberousse *ut Imperii limites dilaterat usque ad mare Britannicum* [8], cela impliquait-il de prendre d'emblée les couleurs des Hohenstaufen, alors que le résultat de cette demande d'intervention armée à l'Est se limitera à un message de Frédéric au roi de France en vue de conclure une trêve avec son vassal ? Cela impliquait-il d'abandonner les couleurs de sa parenté anglo-normande si utile contre le roi à l'Ouest ? C'est difficilement soutenable.

En résumé, la primhistoire du lion de Flandre pourrait se résumer ainsi : vers 1160, Philippe d'Alsace remplace l'emblème solaire de Flandre (ou fait choix à titre personnel ?) par sa traduction chrétienne, le lion d'or sur un champ de gueules; trente ans plus tard, son successeur fait de ce lion un emblème politique en lui donnant les couleurs du parti gibelin.

[5] Il y a également le cas de Valenciennes qui porte de gueules au lion d'or et qui a eu, dans son sceau, la bannière au lion au temps où Flandre et Hainaut étaient unis sous le même comte. Mais comme Valenciennes n'a jamais été en Flandre mais en Hainaut, on peut se demander si les couleurs de son blason ne sont pas celles de la Maison d'Avesnes appliquées au lion flamand; ce retournement serait curieux.

[6] Bibliothèque Nationale Paris F 32753 et ms. 5232; Bibliothèque de Cambrai ms. 888 f° 45 v°. Références citées à l'auteur par feu Me Adam et M. Meurgey de Tupigny.

[7] *Quelques remarques sur le lion et l'aigle comme figures héraldiques*, in « Recueil du VIIe Congrès », La Haye 1964, spécialement p. 96 et 100.

[8] DE DICETO Radulfus, *Ymagines Historiarum*, Mon. Germ. Hist. Script. XXVII, p. 271.